



24-ÉBÉNISTERIE

DESCRIPTION DE CONCOURS 2025

Mise à jour le 11 juin 2024

[www.
olympiades
metiers.
quebec](http://www.olympiadesmetiers.quebec)

 **Compétences
Québec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluer et promouvoir les connaissances et les compétences des concurrents en ébénisterie au moyen d'un projet réalisé à partir d'un dessin fourni.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

L'ébénisterie est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

Le projet d'épreuve porte sur un travail pratique. Les connaissances théoriques du métier sont appliquées dans l'ouvrage à exécuter.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

- Lecture et compréhension des plans et des documents fournis;
- Respect des dimensions à ± 1 mm;
- Préparation et utilisation, sans risque, des machines-outils fixes, des outils électriques portatifs et des outils à main nécessaires au travail du bois;
- Tronçonnage et délignage de composante en bois ou en panneau;
- Façonnage de pièce courbée et moulurée;
- Façonnage des assemblages à l'aide des machines et des outils à main (ex. : tenons, mortaises, enfourchements, biscuits, goujons, etc.);
- Façonnage de queue d'aronde avec des outils manuels seulement;
- La plupart des assemblages devront être évalués avant le collage;
- Assemblage des différentes composantes reliées au projet;
- Utilisation du placage de bois et de bois massif;
- Préparation d'un frisage ou d'une marqueterie;
- Ponçage des surfaces;
- Installation et ajustement de quincaillerie.

Note :

- ***Durant la compétition, tous les matériaux, l'équipement, les plans et l'œuvre doivent demeurer sur place;***
- ***Aucun gabarit spécifique au projet ne sera toléré;***
- ***L'utilisation de la pâte à bois est interdite en tout temps durant la compétition.***

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Instructions	28 février 2025
Plan	28 février 2025

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- Banc de scie
- Scies à onglets
- Toupies, tables et couteaux
- Établis avec étaux (1 par candidat)
- Scies à ruban
- Perceuses à colonne
- Ponceuses à champ
- Mortaiseuses à bédane
- Biscuiteuse
- Ponceuses à bande 3 x 21
- Ponceuse orbitale
- Mortaiseuses
- Capteurs de poussière
- Scie à marqueterie
- Perceuses à batterie
- Presse sous vide ou équivalent pour placage 32 " x 12 " minimum
- Tous les matériaux requis (bois, colle, goujons, papier abrasif, etc.)
- Balais

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

- Ruban à mesurer (métrique) et 1 réglet (métrique et impérial)
- Équerre combinée et/ou équerre à chapeau
- Maillet en bois
- Marteau
- Rabot No 4 ou No 5
- Rabot de bout
- Ciseaux à bois impérial ou métrique (1/4 po/6 mm, 1/2 po/12 mm, 3/4 po/20 mm, 1 po/25 mm)
- Tournevis (ensemble de base), 0, 1, 2 (Robertson, Phillips, Plat)
- Bloc à poncer et cale à poncer
- Crayons, gommes à effacer, calculatrice
- Forets / mèches pour perceuse (ensemble de 1/32 à 3/8 po) et fraise
- Fausse équerre
- Trusquin
- Scie à dos et/ou scie japonaise
- Mèche à centrer #4 et #6
- Embouts de visseuse (Robertson, Phillips)
- Ruban à masquer vert et transparent
- Ruban à marqueterie
- Couteau tout usage (exacto)
- Racloir
- Scie à placage et règle
- 2 serres en C ou F à serrage rapide de 6 po
- 8 serres de 600 mm minimum et cales de serrage
- Équipement de sécurité, chaussure à embout protecteur, lunettes de sécurité, coquille ou bouchon
- 2 Serres en F de 12po à grandes mâchoires pour le collage du placage

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Tenue appropriée au métier
- Les cheveux longs doivent être attachés vers l'arrière
- Pantalon long;
- Le port de gants, de vêtements flottants ou amples ne sera pas toléré;
- Aucun bijou toléré au cou et aux doigts.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Trousse de premiers soins
- Bouchons d'oreille (sur demande)
- Lunette de sécurité (sur demande)

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Lunettes de sécurité;
- Souliers de sécurité approuvés CSA;
- Masque antipoussière;
- Protection auditive.

5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

Le jury sera composé de spécialistes provenant de l'industrie ainsi que des enseignants inscrits qui auront accepté de faire partie du jury.

Compétences Québec contactera directement chacun des enseignants inscrits vers la mi-septembre pour connaître leur désir de faire partie de ce jury.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basé sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Conformité et mesures	20 pts
Assemblage avant collage	20 pts
Qualité des assemblages	15 pts
Qualité du ponçage	15 pts
Équerrage	10 pts
Ajustement et fonctionnement	15 pts
Usage du matériel	5 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Conformité et mesures » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le module « Ajustement et fonctionnement » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Qualité des assemblages » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres, pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Se rapporter au Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies qui est affiché sur le site : www.olympiadesmetiers.quebec

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétiteurs avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.

6.3 Divers

- Il sera possible pour le candidat de dîner avec son entraîneur
- Tout retard ne sera pas toléré

7. EXPERT

Nom	Ludovic Robert
Organisme	École des métiers du meuble de Montréal
Courriel	robert.l@csgm.qc.ca